

Octobre 2020

Dermatologie et Vénérologie: Recommandations pour les non-spécialistes

1. Le traitement d'une mycose des ongles avec des médicaments à action interne ne doit être effectué que s'il y a preuve de la présence d'un champignon.

Les infections fongiques des ongles sont souvent causées par des champignons cutanés classiques, mais les levures et moisissures peuvent également en être la cause. Les levures ne peuvent être traitées qu'avec quelques médicaments, il n'existe pas de médicaments à action interne contre les moisissures. Enfin, de nombreuses autres causes (par exemple le psoriasis, le lichen plan, l'insuffisance veineuse, les irritations mécaniques et chimiques) peuvent entraîner des modifications des ongles. Afin de réduire les thérapies inutiles et le risque d'effets secondaires des médicaments, il convient donc de procéder à un test de détection des champignons en laboratoire avant de procéder à un tel traitement.

2. Les maladies inflammatoires de la peau doivent d'abord être traitées avec des préparations de cortisone externes plutôt qu'internes.

En principe, l'utilisation à court terme de comprimés de cortisone peut atténuer les symptômes graves, mais les symptômes peuvent rapidement réapparaître après leur interruption. Un traitement à long terme avec des comprimés de cortisone peut, dans certaines circonstances, provoquer des effets secondaires graves. Les exceptions à cette règle peuvent être des effets secondaires graves de médicaments, des réactions allergiques ou certaines maladies de la peau.

3. Les analyses sanguines visant à diagnostiquer les infections cutanées par le virus de l'herpès simplex (par exemple les boutons de fièvre) doivent être évitées.

Des tests sanguins positifs indiquent seulement que la personne concernée est infectée par le virus herpès simplex. C'est le cas d'une grande partie de la population. Dans la plupart des cas, un test sanguin ne peut donc pas dire si une éruption cutanée est liée au virus de l'herpès simplex ou à une autre cause.

4. Les médicaments anticoagulants ne doivent généralement pas être interrompus avant les opérations de la peau.

Le risque d'hémorragie pendant une opération de la peau est généralement faible et aucun saignement mettant la vie en danger n'a été signalé. Le risque est généralement plus important que l'arrêt des médicaments anticoagulants entraîne la formation de caillots de sang dans les vaisseaux sanguins et l'obstruction des vaisseaux pulmonaires. Il existe des situations exceptionnelles (par exemple, les opérations cutanées importantes) pour lesquelles le médicament approprié doit être interrompu ou modifié après consultation d'un spécialiste de la coagulation.

5. Les antibiotiques destinés à prévenir l'infection ne sont pas nécessaires pour la chirurgie de la peau sans facteurs de risque supplémentaires.

Le risque d'infection des plaies lors d'une chirurgie de la peau est généralement faible. Les antibiotiques pour la prophylaxie des infections ne doivent être utilisés que rarement dans certaines situations à risque. Il peut s'agir, par exemple, de blessures contaminées ou infectées, de certaines localisations, du type d'intervention et d'un système immunitaire affaibli par des médicaments, d'une maladie grave ou de la malnutrition. Les antibiotiques peuvent également être nécessaires pour les blessures infectées et pour les interventions dans la zone des muqueuses chez des porteurs de valvules cardiaques ou chez certaines maladies cardiaques.